

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur ce Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres Produits.

Produit

Ostrum Crossover 2026

Société de Gestion : Natixis Investment Managers International (Groupe BPCE)
Part N/D (EUR) - Code ISIN : FR001400D2F5

Site internet de la Société de Gestion : www.im.natixis.com

Appelez le +33 1 78 40 98 40 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de la Société de Gestion en ce qui concerne ce Document d'Informations Clés. Natixis Investment Managers International est agréée en France sous le n°GP 90-009 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'information clés : 21/05/2025.

En quoi consiste ce Produit ?

Type Ce Produit est un OPCVM, qui a la forme juridique d'un Fonds Commun de Placement. Ce Produit est un portefeuille d'instruments financiers que vous détiendrez collectivement avec d'autres investisseurs et qui sera géré conformément à ses objectifs.

Durée Ce Produit n'a pas de date d'échéance spécifique prévue. Cependant, ce Produit peut être dissous ou fusionné, dans ce cas vous seriez informé par tout moyen approprié prévu par la réglementation.

Objectifs

- L'objectif de gestion du Fond est d'offrir, sur l'horizon de placement recommandé de 4 ans (à compter de sa date de création et jusqu'au 31/12/2026), une performance nette de frais de gestion supérieure de 2.1% au rendement de l'emprunt d'état français de maturité 05/2027 (OAT 05/2027) dont le taux actuariel était à 2.43% le 04/11/2022 soit un rendement cible net de 4.53%, tout en incluant une approche extra-financière ESG (Environnement, Social et Gouvernance).

L'objectif de performance est fondé sur des hypothèses de marché retenues par la société de gestion. Il ne constitue pas une promesse de rendement. Ces hypothèses de marché comprennent un risque de réinvestissement, de marchés, de défaut ou de dégradation de la notation d'un ou plusieurs émetteurs présents en portefeuille. Si ces risques se matérialisent de manière plus importante que prévue dans les hypothèses de la société de gestion, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint.

- La politique d'investissement repose sur une gestion active. Le gérant choisit librement les titres qui composent le portefeuille sans se référer à un Indicateur de Référence.

- A titre exceptionnel, le FCP peut être investi jusqu'à 100% en OPC monétaire pendant sa période de commercialisation (de sa date de lancement, le 25 janvier 2023 au 24 novembre 2023), et à l'approche de l'échéance.

A l'issue de cette période de commercialisation, le FCP sera fermé à toute souscription.

La stratégie d'investissement du Fonds consistera à gérer un portefeuille de titres de créance et d'instruments du marché obligataire et monétaire d'émetteurs principalement privés en se fondant sur une gestion de type « portage » (achat de titres pour les détenir en portefeuille jusqu'à leur échéance). Un suivi constant des valeurs et un suivi du portefeuille au jour le jour seront mis en place.

L'univers d'investissement initial prend en compte des critères extra-financiers, qu'ils soient environnementaux (comme la gestion durable des ressources), sociaux (comme la qualité des conditions de travail) et de gouvernance (comme l'équilibre des pouvoirs dans une entreprise) (ESG).

Le portefeuille sera construit selon une approche "Best in Universe".

Les investissements durables sont des green bonds, des social bonds, des sustainability bonds ou des Sustainability Linked Bonds. Les green bonds, social bonds, sustainability bonds et sustainability-linked bonds détenus par le fonds respecteront a minima respectivement les « Green Bond Principles », « Social Bond Principles », les Sustainability Bond Guidelines (SBG) et les « Sustainability-linked Bond Principles ».

La construction du portefeuille permettra d'obtenir une note moyenne ISR meilleure que la note moyenne ISR de l'univers ESG, après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées (y compris les émetteurs les plus controversés d'après les politiques d'exclusion et sectorielle d'Ostrum et les émetteurs les moins bien notés).

L'approche ISR du FCP pourrait conduire à une sous-représentation de certains secteurs en raison d'une mauvaise notation ESG ou bien à travers la politique d'exclusion sectorielle.

- Le Produit relève de la classification Obligations et autres titres de créance libellés en euro.

- Le portefeuille est composé principalement de titres de créance et instruments des marchés obligataire et monétaire, jusqu'à 100% en titres notés « Investment grade » (supérieure ou égale à BBB-/Baa3 selon la méthodologie de Bâle), ou notation jugée équivalente par la société de gestion, avec une limite de 3% par émetteur.

Mais il peut aussi détenir jusqu'à 50% de titres notés « High Yield » (catégorie spéculative dite « à haut rendement ») (au minimum de B/B2 selon la méthodologie de Bâle), ou notation jugée équivalente par la société de gestion, avec une limite de 3% par émetteur, et jusqu'à 20% maximum de titres non notés.

La société de gestion s'appuie, pour l'évaluation du risque crédit, sur ses équipes et sa propre méthodologie.

La durée du portefeuille est comprise entre 0 et 4.

- L'OPCVM pourra utiliser des instruments dérivés pour couvrir et exposer le portefeuille aux risques de taux.

- Le Produit distribue ses revenus.

- **Les demandes de rachats de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 12h30 et exécutées quotidiennement.**

Investisseurs de détail visés Le FCP s'adresse plus particulièrement aux investisseurs qui cherchent à diversifier leurs investissements dans des titres obligataires européens et pouvant se permettre d'immobiliser leur capital pendant une période recommandée d'au moins 4 ans (échéance du fonds).

Informations complémentaires

- **Dépositaire** : CACEIS Bank
- Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur www.im.natixis.com.
- **Fiscalité** : Selon votre régime fiscal, les plus-values et/ou revenus éventuels liés à la détention de ce Produit peuvent être soumis à taxation.
- **La valeur liquidative** est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessous et sur son site internet www.im.natixis.com.
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques du Produit sont disponibles en français auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à : Natixis Investment Managers International - 43 avenue Pierre Mendès France - 75648 Paris Cedex 13 ou à l'adresse électronique suivante : ClientServicingAM@natixis.com.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Risque le plus faible ← Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserverez ce Produit pendant 4 années.
Ce Produit n'inclut aucune protection contre les performances futures du marché, vous pourriez donc perdre une partie ou la totalité de votre investissement.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du Produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Autres risques importants du Produit non pris en compte dans le calcul du SRI : risque de crédit, risque de liquidité, risque de contrepartie, risques liés aux Impacts des techniques de gestion utilisées.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future des marchés est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit combinée à celle du proxy approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 4 années		Si vous sortez après un an	Si vous sortez après 4 années
Les exemples sont réalisés sur la base d'un investissement de : 10 000 EUR			
Scénarios			
Minimum Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pouvez perdre une partie ou la totalité de votre investissement.			
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6 840 EUR	7 960 EUR
	Rendement annuel moyen	-31,6%	-5,5%
Défavorable (*)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 080 EUR	8 710 EUR
	Rendement annuel moyen	-19,2%	-3,4%
Intermédiaire (*)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 980 EUR	9 920 EUR
	Rendement annuel moyen	-0,2%	-0,2%
Favorable (*)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 100 EUR	11 230 EUR
	Rendement annuel moyen	11,0%	2,9%

(*) Les scénarios se sont réalisés pour un investissement (par rapport au proxy : 45% BLOOMBERG EUROAGG CORPORATE BAA TR INDEX VALUE UNHEDGED EUR, 45% ICE BOFA MERRILL LYNCH BB EURO, 10% ICE BOFA MERRYL LYNCH B EURO HIGH YIELD TR) effectué entre septembre 2018 et septembre 2022 pour le scénario défavorable, entre avril 2020 et avril 2024 pour le scénario intermédiaire et entre janvier 2016 et janvier 2020 pour le scénario favorable.

Que se passe-t-il si Natixis Investment Managers International n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les actifs de votre Produit sont conservés chez le Dépositaire de votre Produit, CACEIS Bank, ils sont distincts de ceux de la société de gestion. Ainsi, en cas d'insolvabilité de Natixis Investment Managers International, les actifs de votre Produit ne seront pas affectés. Cependant, en cas d'insolvabilité du Dépositaire ou d'un sous-dépositaire à qui la garde des actifs de votre Produit a pu être déléguée, il existe un risque potentiel de perte financière. Toutefois, ce risque est atténué dans une certaine mesure par le fait que le Dépositaire est tenu par la loi et la réglementation de séparer ses propres actifs des actifs du Produit.

Il existe un dispositif d'indemnisation ou de garantie des investisseurs en cas de défaut du Dépositaire prévu par la loi.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit et du rendement du Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (soit un rendement annuel de 0%) ; Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- Que vous avez investi 10 000 EUR

	Si vous sortez après un an	Si vous sortez après 4 années
Coûts Totaux	408 EUR	736 EUR
Incidence des coûts annuel (*)	4,1%	1,9% chaque année

(*) Ceci illustre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,7% avant déduction des coûts et de -0,2% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne qui vous vend le Produit peut percevoir et qui s'élèvent à 40 EUR maximum. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3,00% du montant que vous investissez. Ceci est le maximum qui vous sera facturé. La personne qui vous vend le Produit vous informera du montant réel à votre charge.	Jusqu'à 300 EUR
Coûts de sortie	Il n'y a aucun frais de sortie.	Néant
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et de fonctionnement	0,60%	58 EUR
	Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en décembre 2023. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.	
Coûts de transactions	0,52% de la valeur de votre investissement. <i>Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel variera en fonction des montants que nous achetons et vendons.</i>	50 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commission de surperformance	Il n'y a pas de commission de surperformance pour ce Produit.	Néant

Combien de temps devez-vous conserver ce Produit et pouvez-vous récupérer votre argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 4 années

Cette durée correspond à la période pendant laquelle il vous est conseillé de rester investi pour obtenir un rendement potentiel tout en minimisant le risque de pertes. Cette période est liée à la classe d'actifs de votre Produit, à son objectif de gestion et à sa stratégie d'investissement.

Vous pouvez demander le remboursement de votre Produit tous les jours, toutefois si vous demandez le remboursement avant la fin de la période de détention recommandée, vous pourriez recevoir moins que prévu. La durée de détention recommandée est une estimation et ne doit pas être considérée ni comme une Garantie, ni comme un engagement des performances futures, du rendement de votre Produit et du maintien de son niveau de risque.

Vos rachats pourront être plafonnés en cas de déclenchement du mécanisme de « Gates » dans les conditions prévues par le règlement du Produit.

Comment pouvez-vous formuler une réclamation ?

Si vous voulez formuler une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ou vendu ce Produit ou sur le Produit lui-même, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse ClientServicingAM@natixis.com ou envoyer un courrier à Natixis Investment Managers International à l'adresse suivante : Natixis Investment Managers International - 43 avenue Pierre Mendès France - 75648 Paris Cedex 13.

Autres informations pertinentes

Les performances passées de votre Produit représentées sous forme de graphique pour 1 année sont disponibles via le lien suivant :

https://priips.im.natixis.com/past_performance?id=FR001400D2F5.

Les calculs mensuels des scénarios de performance de votre Produit sont accessibles via le lien suivant :

https://priips.im.natixis.com/past_performance_scenario?id=FR001400D2F5.

Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.